



## COMMUNIQUE

### Point d'Ordre ?

Fédération nationale Sud Santé-Sociaux

La Fédération Sud Santé-Sociaux a été reçue par Monsieur Couty, chargé d'engager une concertation avec l'ensemble des organisations et associations en vue de préciser les missions et fonctionnement d'une éventuelle instance professionnelle infirmière.

La Fédération Sud Santé-Sociaux a réaffirmé son opposition à la création d'un ordre.

Il n'y a pas d'utilité à la création d'une telle structure au regard de la réglementation actuelle concernant l'éthique et la déontologie de la profession déjà réglementées par le Code de la Santé Publique, et s'appliquant tant à l'exercice professionnel en libéral ou comme salarié(e).

La Fédération Sud Santé-Sociaux a demandé l'amélioration du fonctionnement des instances représentatives existantes, notamment du Conseil Supérieur des Professions Para-Médicales (CSPPM) et sa commission infirmière, où toute la profession est représentée quelque soit son lieu d'exercice ou sa spécialisation. Il convient d'en élargir les compétences.

La Fédération Sud Santé-Sociaux s'est déclarée prête à engager des discussions sur la question disciplinaire, concernant le secteur libéral, notamment en étudiant la possibilité de régionaliser la commission infirmière issue du CSPPM sur la base d'élections des infirmières libérales qui pourraient se dérouler dans le même temps que celles du secteur public.

La majorité des professionnel(le)s infirmier(e)s refusera le paiement d'une cotisation obligatoire pour pouvoir exercer son métier. Ce principe remettrait en cause le droit du salarié à embauche ou à l'exercice dépendant de conventions collectives ou du statut de fonctionnaire

La seule véritable attente de la profession concerne sa véritable reconnaissance par la revalorisation des revenus et l'amélioration des conditions de travail.

La Fédération Sud Santé-Sociaux est prête à appeler au boycott de l'adhésion à l'Ordre si cette instance était créée.

Paris, le 13/02/2006

Sud Santé-Sociaux  
2 rue Henri Chevreau  
75020 Paris  
Téléphone :  
01 40 33 85 00  
Télécopie :  
01 43 49 28 67  
E-mail :  
sud.crc@wanadoo.fr  
Internet :  
www.sud-sante.org